



Communiqué de presse

Embargo: 10.10.2017, 9:15

1 Population

N° 2016-0596-F

Premiers résultats de l'enquête sur le vivre ensemble en Suisse 2016

Attitudes de la population vivant en Suisse : entre ouverture et distance face à certains groupes

Neuchâtel, 10.10.2017 (OFS) – **En 2016, 36% de la population indique pouvoir être dérangée par la présence de personnes *perçues* comme différentes, en raison par exemple de leur nationalité, de leur religion ou de leur couleur de peau. Toutefois, la population fait globalement preuve de tolérance : la majorité est en faveur de l'octroi de plus de droits pour les étrangers. 66% reconnaît que le racisme est un problème social important et 56% estime que l'intégration des migrants dans la société fonctionne bien. Ce sont là quelques-uns des résultats de l'enquête sur le vivre ensemble en Suisse, réalisée pour la première fois par l'Office fédéral de la statistique (OFS) en 2016.**

La Suisse se caractérise par la présence de multiples groupes sociaux et une diversité d'appartenances. On recense par exemple plus de dix communautés religieuses principales parmi la population, pour plus de 190 nationalités. Cette diversité constitue une richesse pour la société, mais elle peut aussi créer des défis en matière de cohabitation. La nouvelle enquête de l'OFS contribue à évaluer l'état du vivre ensemble en Suisse.

Une population qui peut être dérangée par la différence

En 2016, 36% de la population indique pouvoir être dérangée par la présence de personnes *perçues* comme différentes. L'intensité de ce sentiment varie selon l'origine du dérangement : 6% de la population se déclare dérangée au quotidien par une personne ayant une couleur de peau ou une nationalité différente, 10% par une religion différente et 12% par des langues différentes. 21% se dit gênée par la présence de personnes ayant un mode de vie non sédentaire. Une analyse selon les contextes montre que, toutes causes confondues, c'est dans le cadre du travail et de la vie professionnelle que les personnes sont le plus susceptibles d'être dérangées.

Une minorité se sent menacée par les étrangers

Plus fort que le dérangement, le sentiment de menace renvoie à des peurs potentielles de la population. En général, la part de la population se considérant en danger est relativement basse : 16% des personnes se sentent menacées par les étrangers et 4% par les Suisses. Ce sentiment varie selon les situations, puisque c'est en cas de règlement de conflits politiques que celui-ci s'accroît.

Tolérance et octroi de droits pour les étrangers

Malgré les sentiments évoqués, la population résidante fait preuve de tolérance vis-à-vis des étrangers. En témoigne par exemple le fait que 64% des personnes sont contre le renvoi des ressortissants étrangers en cas de raréfaction des emplois, que 60% sont favorables au regroupement familial ou encore que 56% acceptent l'idée d'une naturalisation automatique de la 2^e génération. 65% des personnes ne pensent pas que les étrangers créent un climat d'insécurité dans la rue et 68% réfutent l'idée qu'ils seraient responsables de potentielles hausses du chômage.

Cristallisation des tensions autour de groupes spécifiques

Selon les groupes auxquels elle est confrontée, la population montre plus au moins d'ouverture. Parmi les trois groupes étudiés dans l'enquête, c'est autour des musulmans que se cristallisent les plus fortes tensions sociales. Lorsque des caractéristiques négatives sont présentées, 17% estiment que celles-ci s'appliquent aux musulmans ; ce taux chute à 12% chez les juifs et 4% chez les Noirs. Les taux d'hostilité sont à 14% vis-à-vis des musulmans, 10% pour les Noirs et 8% pour les juifs. Dans le cas des musulmans, l'hostilité envers ce groupe est toutefois moins forte que la défiance envers l'islam qui s'élève en 2016 à 33%.

La nationalité reste le principal motif de discrimination

L'enquête sur le vivre ensemble en Suisse permet également de mettre au jour les expériences personnelles de discrimination vécues par les habitants du pays. En 2016, 27% de la population affirme avoir subi au moins une forme de discrimination au cours des cinq dernières années, en raison d'une appartenance à un groupe. Spécifiquement, 4% déclare avoir subi de la violence physique, 13% de la violence psychique et 21% de la discrimination. Parmi les personnes déclarant avoir vécu une expérience de discrimination en Suisse, la nationalité est, de manière nette, le motif le plus souvent mentionné par les victimes (54%). Près de la moitié (48%) l'ont été dans le cadre du travail ou de la recherche d'emploi.

Reconnaissance du racisme comme problème social

En 2016, 56% des personnes estiment que l'intégration des migrants et migrantes dans la société suisse fonctionne bien. Pour 66% des habitants, le racisme est un problème social important. Toujours en termes d'évaluation de la situation suisse, la majorité estime que les mesures prises par différents acteurs dans les domaines de la lutte contre la discrimination raciale et de l'intégration répondent aux besoins actuels. Entre 29% et 34% pensent toutefois qu'elles sont insuffisantes ou lacunaires. Parmi les personnes insatisfaites des mesures prises, la majorité indique que c'est à l'Etat d'augmenter ou de réduire son investissement, quel que soit le domaine.

Rapport 2016 sur la discrimination raciale en Suisse

Le troisième rapport du Service de lutte contre le racisme (SLR) paraît en même temps que les premiers résultats de l'enquête sur le vivre ensemble en Suisse (VeS). Il donne un aperçu des données disponibles sur les incidents à caractère raciste et les opinions racistes, ainsi que des mesures adoptées pour lutter contre la discrimination raciale. Les données sur les opinions racistes et les cas de discrimination recensés par l'OFS sont mis en relation avec d'autres données concernant, par exemple, les cas ayant fait l'objet de sanctions pénales, les cas signalés par les centres de consultation, des articles de presse ou des études scientifiques, pour une analyse globale de la situation. Le rapport sur la discrimination raciale en Suisse paraît tous les deux ans depuis 2012.

Rapport disponible à l'adresse internet :

www.edi.admin.ch/edi/fr/home/fachstellen/slr/rapports-et-monitorage.html

Enquête sur le vivre ensemble en Suisse (VeS)

En février 2015, le Conseil fédéral a introduit un instrument de monitoring visant à recenser, de manière systématique et sur la durée, les tendances racistes et discriminatoires en Suisse. Il consiste en une enquête réalisée tous les deux ans par l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans le cadre des relevés omnibus. Menée auprès de 3'000 personnes, l'enquête est conduite en mixed-mode et peut être opérée soit par le biais d'un questionnaire en ligne (CAWI), soit par le biais d'une interview téléphonique (CATI). Des modules intermédiaires sont réalisés tous les deux ans également, afin d'approfondir les connaissances sur un sujet spécifique. Le cadre conceptuel de l'enquête a été élaboré lors d'un projet pilote réalisé entre 2010 et 2014.

L'enquête sur le vivre ensemble en Suisse (VeS) permet de suivre les évolutions de la société dans plusieurs domaines clés comme le racisme, la xénophobie, l'hostilité ou la discrimination. Par le biais de la saisie d'attitudes, d'opinions et de perceptions, elle a pour objectif de présenter une image fiable des enjeux soulevés par la cohabitation des différents groupes vivant actuellement dans le pays.

Les premiers résultats de cette enquête sont maintenant disponibles. Sur le portail internet de l'Office fédéral de la statistique (OFS), des chiffres sont présentés dans six domaines clés. L'instrument étant conçu pour effectuer un monitoring, ces résultats isolés et ponctuels sont à prendre avec précaution : ils sont sujets aux effets de contexte et ne reflètent pas des tendances. Un monitoring pourra être fait sur la base des résultats d'au moins trois enquêtes.

Pour plus d'informations sur l'enquête et ses concepts, voir les FAQ disponibles à l'adresse internet : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/enquetes/zids.html>

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE
Service des médias

.....
Renseignements relatifs à l'enquête et ses résultats:

Marion Aeberli, OFS, Section Démographie et migration, tél.: +41 58 467 24 67,
Centre d'information de la section Démographie et migration, e-mail : info.dem@bfs.admin.ch
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Renseignements relatifs au rapport:

Michele Galizia, SG-DFI, Service de lutte contre le racisme, tél.: +41 58 464 13 31
Eva Wiesendanger, SG-DFI, Service de lutte contre le racisme, tél.: +41 58 464 10 35

.....
Offre en ligne:

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2016-0596
La statistique compte pour vous. www.la-statistique-compte.ch
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

.....
Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Le Service de lutte contre le racisme, le Secrétariat d'Etat aux migrations ainsi que les membres du groupe d'accompagnement interdépartemental du projet ont eu accès au texte du communiqué de presse un jour avant sa mise à disposition du public.